

La vie des monuments

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **46 (2004)**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La vie des monuments

Philippe BRIDEL et Slobodan BIGOVIĆ

Entretien et restaurations

Les budgets réservés à la conservation des monuments sont restés très limités en 2004. Ils n'ont qu'en partie permis l'entretien courant de ruines restaurées souvent depuis près d'un siècle, et qui nécessitent, chaque année de manière plus urgente, une reprise systématique. C'est le cas en particulier du Mur d'enceinte et de sa Porte de l'Est, propriétés communales, et du Théâtre, dont l'analyse se poursuit (cf. *supra* p. 199-202). Il s'agit alors de viser trois objectifs urgents :

- Assurer la sécurité des lieux pour garantir celle des visiteurs, le cas échéant en clôturant certains secteurs
- Préserver la substance archéologique des vestiges exposés aux intempéries suite à la dégradation des restaurations, ceci en procédant à des consolidations d'urgence ou en installant des protections provisoires
- Documenter les dégradations et les vestiges en place pour mieux préparer une intervention extraordinaire de restauration et de mise en valeur systématique, scientifiquement argumentée, qui nécessitera un crédit d'exécution ad hoc.

En collaboration avec le Service des bâtiments de l'Etat de Vaud, les monuments plus récemment restaurés comme le sanctuaire du Cigognier, l'Amphithéâtre ou les Thermes de l'insula 29, doivent pouvoir bénéficier d'un entretien régulier de leurs installations, voire d'une amélioration de leurs aménagements pour répondre aux nécessités d'une fréquentation touristique toujours importante.

Le balisage des itinéraires de visite du site et les panneaux d'information érigés auprès de chacun des monuments doivent être entretenus, périodiquement mis à jour pour tenir compte des recherches les plus récentes et adaptés au réseau des chemins résultant du dernier remembrement foncier.

Aux *Thermes de Perruet* (insula 29), S. Bigović a procédé à plusieurs campagnes de désherbage, mais a dû lutter contre un fléau qui reste à maîtriser : les pigeons ; leur guano attaque les dalles de terre cuite ou de calcaire et il faut l'enlever à la brosse métallique, ce qui dégrade la surface des matériaux antiques. Une solution est à l'étude avec le Service des bâtiments pour empêcher que ces volatiles indésirables viennent nicher sous le vaste abri protégeant les

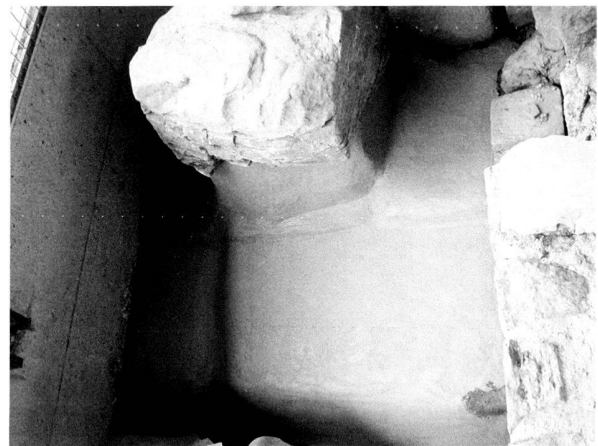


Fig. 1. Les Thermes de Perruet. Appareil de molasse restauré du *prae-furnium* sud du *tepidarium*. Photo MRA.

ruines. Un rejointoiment du parement en petit appareil des murs de petits moellons du *frigidarium* s'est révélé nécessaire, en vue de la restauration de son bassin, à l'étude. Ailleurs, ce sont les chapes de certains murs qui ont été réparées.

Pour tenter de sauver le dispositif en grands blocs de molasse des *prae-furnia* du *tepidarium*, pourtant restaurés il y a peu, un nouvel enduit au mortier d'argile a été appliqué sur certains éléments très dégradés (fig. 1).

Au *Théâtre*, les fouilles et analyses poursuivies par G. Matter (cf. *supra* p. 199-200) ont dégagé pour quelques semaines le mur de l'un des vomitoires. Après étude et relevé, il a été décidé de ne pas y toucher, mais de l'enfouir à nouveau en le drainant au mieux, dans l'attente d'un projet global de restauration. Dans le même esprit, les maçonneries originales mises au jour çà et là suite à l'effondrement des parements restaurés au début du XX^e siècle ont été consolidées et protégées provisoirement par projection d'un mortier de chaux hydratée maigre. Ponctuellement, pour des raisons statiques, chapes et parements ont été réparés avec un mortier semblable, mais enrichi de chaux hydraulique, de ciment blanc et de sable volcanique de type « Trass » pour assurer une meilleure résistance.

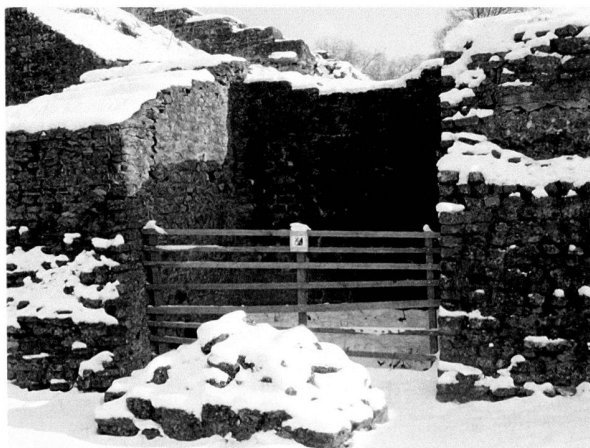


Fig. 2. Le Théâtre. Un secteur clôturé en raison des risques d'effondrement d'un parement anciennement restauré. Photo MRA.



Fig. 3. Le Mur d'enceinte après débroussaillage, le long de la route de Donatyre. Photo MRA.



Fig. 4. Le Mur d'enceinte Au Lavoir. Photo MRA.



Fig. 5. Le Mur d'enceinte Vers la Gare, endommagé par la chute d'un arbre enraciné sur sa maçonnerie. Photo MRA.

Il a fallu clôturer un secteur du mur d'*analemma* ouest pour en écarter les visiteurs (fig. 2). Des panonceaux interdisant l'escalade des murs ruinés ont été installés en deux emplacements du monument. Il faudra compléter cette signalétique par une interdiction de faire du feu, les foyers se multipliant aux dépens des maçonneries antiques.

A titre préventif, il a été procédé à l'arrachage de végétaux, parfois ligneux, envahissant le couronnement ou les parements des murs, travail à répéter chaque année.

Au Mur d'enceinte, un important débroussaillage réalisé par les services communaux le long de la route conduisant à Donatyre a permis de compléter l'analyse et la documentation des dégradations qu'il présente, en vue d'un programme de restauration systématique (fig. 3).

Un travail similaire a été réalisé sur le seul tronçon où le mur d'enceinte est classé et visible dans des propriétés privées, au Lavoir. A l'occasion d'un lotissement et de la transformation d'une ferme existante, ce secteur du mur sera remis en valeur et devra sans doute être consolidé pour des raisons statiques (fig. 4).

Au lieu-dit Vers la Gare, un arbre de haute futaie qui avait crû à cheval sur le mur s'est abattu, ses racines emportant quelques dizaines de moellons de la maçonnerie antique. Bel exemple des dégâts provoqués à un monument classé par un développement non contrôlé d'arbres bientôt intouchables et eux-mêmes protégés par la loi, du moins jusqu'à leur mort naturelle... (fig. 5)

A la Porte de l'Est, la dégradation des restaurations anciennes se poursuit, entraînant là aussi la condamnation de deux des passages par une clôture en attendant une réhabilitation systématique de ce monument, qui implique une nouvelle étude scientifique de sa restitution (fig. 6). Un panonceau d'interdiction d'escalader les ruines a été là aussi installé, mais a été arraché durant l'été.

A l'Amphithéâtre, d'importants travaux de drainage ont pu être enfin réalisés par le Service des bâtiments dans les deux derniers secteurs engazonnés du sommet des gradins qui n'avaient pas encore été assainis. Désormais déchargées du poids des eaux qui s'accumulaient derrière elles, les



Fig. 6. La Porte de l'Est, dont on a dû condamner deux passages, suite à la dégradation des restaurations anciennes. Photo MRA.



Fig. 7. Installation d'un drainage au travers du mur périmétral de l'amphithéâtre. Photo MRA.

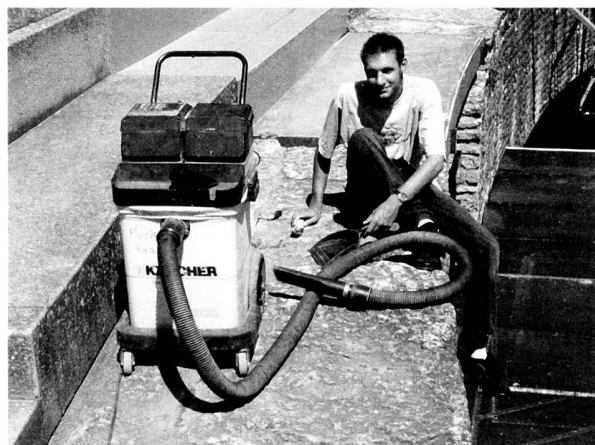


Fig. 8. Travaux de rejointoiement du dallage du mur de podium de l'amphithéâtre. Photo. MRA.



Fig. 9. Le quai de la gare CFF et son nouvel aménagement, avec le panneau d'information touristique. Photo MRA, A. Schneider.

maçonneries, antiques ou reconstruites, du mur périmétral de l'amphithéâtre ont pu sécher, consolidant les restaurations dont elles avaient été récemment l'objet. Pour évacuer vers l'extérieur les eaux d'infiltration, il a fallu forer en deux points l'assise de fondation de grès coquillier (fig. 7), au-dessous des niveaux de circulation antiques.

Avant les spectacles de l'été, S. Bigović a procédé au rejointoiement de plusieurs des dalles du déambulatoire inférieur des gradins (fig. 8).

En fin d'année, d'importants travaux ont été réalisés aux frais de la Fondation Avenches Opéra par une entreprise de la place, pour compléter les fondations de béton armé des gradins démontables du secteur sud. A l'occasion de leur réfection programmée après dix ans d'utilisation, ceux-ci ont été en effet modifiés et renforcés pour assurer une meilleure sécurité lors des concerts du Festival Rock Oz'arènes. Les longérons radiaux qui les supportent, désormais plus nombreux, impliquent une multiplication des points d'appui et d'ancrage de leurs béquilles, parfois hors des fondations existantes. Du projet à sa réalisation, il a fallu suivre de près leur implan-

tation et trouver des solutions techniques originales avec l'ingénieur mandaté pour résoudre les inévitables conflits d'emprise entre le béton moderne et les vestiges enterrés du monument romain. La mise en place des deux longérons qui encadrent l'entrée occidentale de l'arène, aujourd'hui murée, n'a pas été sans difficultés. Il a fallu démolir partiellement l'habillage de moellons qui cache le mur de béton construit par L. Bosset pour retenir le talus au dessus de l'arc de tête de l'entrée de l'arène lors de la restauration du milieu du siècle passé. Ce conflit entre l'emprise des gradins provisoires, qui suivent à peu près le profil des gradins antiques, et la reconstruction de L. Bosset, est venu confirmer qu'elle est sur ce point erronée. Après enlèvement des quelques moellons gênants, cette maçonnerie, indispensable à la stabilité du terrain, a été rhabillée.

La *signalisation touristique* du site a pu être complétée comme prévu par un panneau général indiquant les itinéraires de visite, complété par l'indication des heures d'ouverture du Musée, abrité par l'une des vitrines nouvellement installées sur le quai de la Gare CFF d'Avenches (fig. 9 et 10).



Fig. 10. Le panneau d'information touristique de la gare CFF. Photo MRA.



Fig. 11. Le panneau d'information de la Porte de l'Ouest avec son nouveau verre de protection. Photo MRA.

Le panneau d'information de la Porte de l'Ouest, soumis aux pollutions de la route de contournement du Faubourg, a été remplacé par un son exemplaire de réserve, et l'on a substitué à son plexiglas de protection, devenu opaque, un verre renforcé qui devrait rester transparent (fig. 11).

Le balisage des itinéraires de visite sur le terrain par un fléchage systématique est l'objet d'une mise à jour qui tient compte des nouveaux itinéraires aménagés lors du remaniement parcellaire de ces dernières années. Le matériel nécessaire sera fabriqué et mis en place avant la saison touristique 2005, pour autant que les crédits soient débloqués.

Pour mettre en garde les visiteurs, des panneaux d'interdiction d'escalader les ruines ont été mis en place à l'Amphithéâtre, au Théâtre, à la Porte de l'Est et à la Tornallaz. Pour autant qu'ils résistent au vandalisme, ils devraient attirer l'attention des parents ou des enseignants sur les dangers que peuvent courir les enfants dont ils sont responsables en s'aventurant sur des ruines qui ne peuvent être mises aux normes habituelles des lieux ouverts au public (fig. 12).

L'entretien du site a été parfaitement assuré par M. Walter Stähli, concierge-jardinier en collaboration avec l'équipe avenchoise du Voyer du VII^e arrondissement qui fauche les talus du Théâtre et de l'Amphithéâtre. Les employés de la voirie communale ont assuré la maintenance du Mur d'enceinte, débroussaillé cette année le long de la route de Donatyre, de la Porte de l'Est et de la plupart des cheminement de visite. Les touristes ont ainsi pu visiter agréablement les monuments du site tout au long de l'année.



Fig. 12. Un panneau d'interdiction d'escalader les ruines, ici à l'amphithéâtre. Photo MRA.

Manifestations

À l'*Amphithéâtre*, pour son dixième anniversaire, le *Festival d'opéra* a accueilli environ 44 000 spectateurs du 9 au 24 juillet, charmés par la *Carmen* de Georges Bizet, déjà donnée en 1996, mais présentée ici dans une nouvelle mise en scène de Renzo Giacchieri. Signalons la création à cette occasion de l'Orchestre du Festival, réunissant autour de Mario Alberti des musiciens de Suisse romande et de la région bernoise, qui vient ancrer encore davantage la manifestation dans le tissu artistique du pays. Les huit représentations qui ont été données ont un peu souffert des aléas de la météorologie, deux d'entre elles ayant été écourtées.

Le 13^e *festival Rock Oz'Arènes* a rassemblé environ 26 500 participants du 11 au 14 août. La grande scène, installée à l'extrémité est de l'arène, a accueilli successivement et parmi d'autres Jane Birkin, Lou Reed, Nina Hagen le mercredi 11, dEUS, The Dandy Warhols, Massive Attack le jeudi 12, Pleymo, Bloodhound Gang, The Offspring le vendredi 13, Papa Chubby, Corneille, Simple Minds et Sinsimilia le samedi 14. En dépit d'un net fléchissement par rapport à l'an passé, cette manifestation continue à remporter un franc succès, passant une fois encore entre les gouttes d'une météo menaçante le jeudi et le vendredi.

Les 3 et 4 septembre, Aventicum Musical Parade a proposé ses fanfares militaires à un public estimé à 8000 personnes.

Les arènes ont accueilli en outre un concert de Guggenmusik donné le 21 mars dans le cadre du 15^e Carnaval Avenchois.

Au *Théâtre*, la traditionnelle fête du 1^{er} août a remporté son habituel succès.

Activités de recherche, publications en cours et parues

L'étude du lapidaire du *palais Derrière la Tour* a connu un premier aboutissement : un catalogue de quelque 87 blocs a été rédigé, dont certains doivent être encore dessinés ; une note de synthèse est en préparation, qui devra s'appuyer sur les données livrées par les autres contributeurs à cette importante publication.

Pour le *Musée*, l'enregistrement de la collection lapidaire s'est poursuivi, aux bons soins d'Isabelle Groux. Philippe Bridel s'est chargé de coordonner la documentation, le nettoyage et le rangement de l'importante série lapidaire livrée par les fouilles du Thermoréseau, en particulier celle du sanctuaire de la Grange-des-Dîmes qu'il a intégrée dans l'étude en cours de la restitution du temple maçonné (cf. la notice donnée *supra* p. 51-58).

Ph. Bridel a en outre aidé Daniel Castella et Tim Andersen dans leur recherche des meules stockées au dépôt, dont ils proposent une étude systématique dans le présent volume. Il a collaboré également à la préparation du colloque de l'ARS sur les sanctuaires, agendé pour 2006, en fournissant des notices sur ceux du Cigognier et de la Grange des Dîmes.

